

Culture, tourisme et centre des statistiques sur l'éducation. en coopération avec la Division des industries de service

Enquête annuelle auprès des éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres, 2000

Document confidentiel une fois rempli.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Veuillez conserver une copie pour vos dossiers

If you prefer to receive this questionnaire in English, please call us toll free at: 1 877 540-3973

Pour usage du bureau seulement Code de réponse Rapport de Non O Oui vérification exécuté?

 Θ

Veuillez corriger le nom et l'adresse, s'il y a lieu.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Objectif de l'enquête

Cette enquête vise à fournir des statistiques sur les activités de tous les éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres, sans égard au montant de revenus gagnés. Les résultats sont utilisés par le secteur privé et par tous les niveaux de l'administration publique afin de prendre des décisions éclairées déterminant les politiques et les programmes ayant trait à cette industrie.

Champ d'observation

L'enquête s'applique, au Canada, aux éditeurs dont les ouvrages sont inscrits au catalogue et à tous les diffuseurs exclusifs qui ont vendu des ouvrages publiés par d'autres.

L'édition de livres ou la diffusion exclusive doivent être l'une des activités de l'organisation.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. Les données déclarées sur le questionnaire sont strictement confidentielles. Elles servent aux seules fins statistiques et sont publiées uniquement sous forme agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui troitent de la confidentiellé à page d'apparent forces. traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Accords de partage des données

Afin d'alléger le fardeau de déclaration et d'assurer l'uniformité des résultats. Statistique Canada a conclu un accord de partage des données avec les bureaux statistiques provinciaux et territoriaux. L'accord est conclu conformément à la Loi sur la statistique du gouvernement fédéral de même qu'aux lois provinciales et territoriales. Les données sont tenues confidentielles et servent aux seules fins statistiques.

1.	Veuillez déclarer les données pour votre exercice financier se terminant entre le 1er avril 2000 et le 31 mars 2001.
	La présente déclaration porte sur
	DÉFINITIONS Un éditeur de livres est une entreprise ou une organisation qui choisit et prépare un ouvrage et qui a obtenu de l'auteur ou du titulaire des droits l'autorisation de le produire sous forme d'imprimé ou sous une autre forme. L'éditeur vend l'ouvrage par l'entremise de réseaux de distribution et assume les risques associés à la production. Un diffuseur exclusif de livres distribue et vend des ouvrages publiés par une autre entreprise. Il fait fonction de réprésentant exclusif. Il assume habituellement les frais de marketing engagés pour les ouvrages dont il détient l'exclusivité.
2.	Durant votre année financière, votre entreprise a-t-elle : (Cochez une seule case.) 1 Édité des livres 2 Agi à titre de diffuseur exclusif de livres 3 Exercé ces deux activités 4 Aucune de ces activités (veuillez décrire brièvement la nature de vos activités)
3.	Indiquez le statut juridique de l'entreprise (Cochez une seule case.)
	1 Entreprise individuelle non constituée en société Société de personnes non constituée en société 1 Entreprise constituée à but lucratif 4 Entreprise constituée à but non lucratif
	5 Coopérative 6 Coentreprise 7 Entreprise 8 Gouvernement publique
	9 Autre (précisez) S003
4.<	Indiquez le pays où se trouvent les intérêts majoritaires de votre entreprise : (Cochez une seule case.)
	1 Canada ² France ³ Royaume-Uni ⁴ États-Unis ⁵ Autre (précisez)

Veuillez retourner le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe dans les 30 jours suivant la réception de l'envoi.

Le questionnaire peut également être retourné par télécopieur à Statistique Canada à 1 800 755-1554. Statistique Canada vous informe qu'il peut y avoir un risque de divulgation des renseignements durant la transmission par télécopieur. Cependant, dès réception de votre envoi par télécopieur, Statistique Canada assurera le niveau de protection garanti à tous les renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique.

Pour en savoir plus ou pour obtenir de l'aide, veuillez téléphoner à la **Division des opérations et de l'intégration de Statistique**Canada au 1-877-540-3973. Veuillez indiquer le nom de l'enquête... Éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres.

Canada

Statistique

8-2200-32.2: 2001-06-06

Statistics

Canada

SQC/ECT-190-60178



- Si vous n'avez pas de chiffres précis, veuillez donner vos estimations et l'indiquer dans la marge.
- Déclarez tous les montants en DOLLARS CANADIENS (\$ CAN).

S021 Précisez

SI VOUS ÊTES DIFFUSEUR EXCLUSIF ET NE PUBLIEZ PAS D'OUVRAGES, PASSEZ À LA QUESTION 5d.

5a. Nombres d'	ouvrages édités ou réimprimés au Canada durant votre année financière selon la présentation
matérielle.	(Reportez-vous aux instructions à la fin du questionnaire).

		Type de présentation matérielle					
		Imprimé	Audio	CD-ROM	Service en direct / livres électroniques	Autres – (précisez ci-dessous)	TOTAL
1.	Ouvrages édités (incluez les nouvelles éditions)	010	011	012	013	014	015
2.	Ouvrages réimprimés	017	018	019	020	021	022
	·						
		S014 Précisez					
		_					

5b. Nombre d'ouvrages **édités** ou **réimprimés** au Canada selon la **catégorie commerciale** et la **citoyenneté** de l'auteur (des auteurs). (*Reportez-vous aux instructions à la fin du questionnaire*).

	Ouvrages édités et réimprimés durant votre année financière			
Catégorie commerciale	Auteurs canadiens		Ouvrages édités	
1. Manuels scolaires	Ouvrages édités	Ouvrages réimprimés	Ouvrages édités	Ouvrages réimprimés
Primaire et secondaire (dont les manuels de l'enseignant)	030	040	050	060
Postsecondaire	031	041	051	061
	038	048	058	068
Livres pour la jeunesse Littérature générale	032	042	052	062
Format de poche	ø33	043	053	063
Couverture souple				
Couverture rigide	034	044	054	064
4. Ouvrages savants	035	045	055	065
5. Ouvrages de référence	-036	046	056	066
	037	047	057	067
6. Ouvrages professionnels et techniques	039	049	059	069
(case $039 + 059 = 015$; case $049 + 069 = 022$)				

5c. Nombre de vos propres ouvrages inscrits au catalogue au Canada selon la catégorie commerciale et la citoyenneté de l'auteur (des auteurs). Incluez tous les ouvrages qui ont déjà été publiés et qui étaient en vente durant votre année financière. (Reportez-vous aux instructions à la fin du questionnaire).

Catégorie commerciale	Total de vos pro inscrits au	opres ouvrages catalogue
	Auteurs canadiens	Auteurs étrangers
1. Manuels scolaires	070	080
Primaire et secondaire (dont les manuels de l'enseignant)		
Postsecondaire	071	081
2. Livres pour la jeunesse	078	088
3. Littérature générale	072	082
Format de poche	073	083
Couverture rigide	074	084
4. Ouvrages savants	075	085
5. Ouvrages de référence	076	086
6. Ouvrages professionnels et techniques	077	087
7. TOTAL	079	089
TO TALL		<u> </u>

Page 2 8-2200-32.2

5d.	5d. Nombre d'unités vendues durant votre année financière selon la catégorie commerciale.					ropres ouvrages de l'éditeur	Diffusion exclusive
	1. Manuels scolaires				1		170
	Primaire et seconda	aire (dont les man	uels de l'enseign	ant)	1	161	171
	Postsecondaire					168	178
	2. Livres pour la jeuness	se				162	172
	3. Littérature générale Format de poche						
	Couverture souple .						173
	Couverture rigide					-	
	4. Ouvrages savants						175
	5. Ouvrages de référence	e					1/77
	6. Ouvrages professionr	nels et technique	; s				179
	7. TOTAL					199	1/9
<u>SI</u> V	/OUS ÊTES DIFFUSEUR E	EXCLUSIF ET NE	PUBLIEZ PAS	D'OUVRAGES,	PASSEZ À LA C	DUESTION 7.	
	Pour votre année financ	cière, est-ce que			^		té gagnés à
	travers d'un diffuseur ex		OL-				
		ssez a la question ssez à la question					
6h.	Indiquez votre diffuseur	•		ife\ Ne donne	z que leur nom	<u> </u>	
U.	096	CACIUSII (VOC C	luscuis onoide.	lisj. Tio domio.	2 que rour no		
					<u> </u>		
	DÉFINITIONS Ventes au Canada :	Ventes d'o	uvranes expéd	íás à une adres	eco à l'intérieur	du pays. Exclue	ez les ventes
	Vellios da Sanada .		u Canada. Déc			uu payo. Exolus	52 163 VOI 1100
	Ventes à l'exportation					ne vers une dest éclarez-les à la	
	Autres ventes à		_ \/(() \/	/	Ü	erieur du Canada	•
	l'étranger :	emplaceme	ent à l'étranger	(les livres ne tr	raversent pas la	a frontière canac à la question 12.	dienne).
7.	Pour votre année financ	cière, indiquez le	e montant			dus en diffusion	T
	net des ventes (excluai ouvrages vendus. Pour	int les ventes de	droits) des	Propres ouvrages de		lusive	Total
	indiquez seulement ceu Excluez les ventes de	ıx édités aux Ca		l'éditeur	étranger	canadien	116 \$
	1. Ventes au Canada . (.)			,	·		·
	2. Ventes à l'exportation.	<u> </u>		102	107	112	117
	3. Autres ventes à l'étrang	< >	aux définitions	103	108	113	118
	4. Total			105	110	115	120
8.	Pour votre année finance vendus selon la langue						
	Cahada.	Ventes au	u Canada	Ventes à l	'exportation	Autres vente	es à l'étranger
$\langle \langle$		Propres	Total (propres ouvrages et	Propres	Total (propres ouvrages et	Propres	Total (propres ouvrages et
	\rightarrow	ouvrages de l'éditeur	diffusion exclusive)	ouvrages de l'éditeur	diffusion exclusive)	ouvrages de l'éditeur	diffusion exclusive)
	1	125 \$	130 \$	135 \$	140 \$	145 \$	150 \$
	1. Anglais seulement	126	131	136	141	146	151
	2. Français seulement	128	133	138	143	148	153
	3. Autre (précisez) S153						
	4. TOTAL (case	129	134	139	144	149	154
	129=101, 134=116, 139=102, 144=117, 149=103, 154=118)						

SI VOUS ÊTES DIFFUSEUR EXCLUSIF ET NE PUBLIEZ PAS D'OUVRAGES, PASSEZ À LA QUESTION 9d.

9.	Pour votre année financière, indiquez le montant net des ventes (excluant les ventes de droits) selon la catégorie
	commerciale et la citoyenneté de l'auteur.

9a.	Propres ouvrag	es de l'éditeur :	Ventes au Canada	(excluez les	ventes de droits)
-----	----------------	-------------------	------------------	--------------	-------------------

Catégorie commerciale	Auteurs canadiens \$	Auteurs étrangers \$	Total, ventes au Canada \$
1. Manuels scolaires	801	831	841
Primaire et secondaire (dont les manuels de l'enseignant)	802	832	842
Postsecondaire	802	632	842
i osisecondalie	809	839	849
2. Livres pour la jeunesse			
	803	833	843
3. Littérature générale Format de poche			
·	804	834	844
Couverture souple	805	835	845
Couverture rigide			
	806	836	846
4. Ouvrages savants	807	837	847
5. Ouvrages de référence	807	63/	647
3. Ouvrages de reference	808	838	848
6. Ouvrages professionnels et techniques		Š	
	810	840	850
7. TOTAL (case 850=101 de la question 7)		_	

9b. Propres ouvrages de l'éditeur : Ventes à l'exportation (excluez les ventes de droits)

Catégorie commerciale	Auteurs canadiens \$	Auteurs étrangers \$	Total, ventes à l'exportation
1. Manuels scolaires	861	891	901
Primaire et secondaire (dont les manuels de l'enseignant)			
Postsecondaire	862	892	902
	869	899	909
2. Livres pour la jeunesse	863	893	903
3. Littérature générale	003	093	903
Format de poche		201	201
Couverture souple	864	894	904
	865	895	905
Couverture rigide	866	896	906
4. Ouvrages savants			
	867	897	907
5. Ouvrages de référence			
V V	868	898	908
6. Ouvrages professionnels et techniques			
- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	870	900	910
7. TOTAL (case 910=102 de la question 7)			

9b(i) Propres ouvrages de l'éditeur : Ventes à l'exportation selon la destination (excluez les ventes de droits)

	Ventes à l'exportation \$
/	880
_1. ÉU.	
	881
2. RU	
	882
3. France	
	883
4. Asie	
	884
5. Amérique du Sud et Amérique centrale	
S885	885
6. Autres (précisez)	
	886
7. Total (case 886=910=102)	

Page 4 8-2200-32.2

9c. Propres ouvrages de l'éditeur : Autres ventes à l'étranger (excluez les ventes de droits)

Catégorie commerciale	Auteurs canadiens \$	Auteurs étrangers \$	ventes à l'étranger \$
1. Manuels scolaires	921	951	961
Primaire et secondaire (dont les manuels de l'enseignant)	922	952	962
Postsecondaire			
	929	959	969
2. Livres pour la jeunesse	923	953	963
3. Littérature générale	920	955	500
Format de poche	924	954	964
Couverture souple	327	704	304
	925	955	965
Couverture rigide	926	956	966
4. Ouvrages savants			
	927	957	967
5. Ouvrages de référence	928	958	968
6. Ouvrages professionnels et techniques			
	930	960	970
7. TOTAL (case 970=103 de la question 7)			

9d. Ouvrages diffusés en exclusivité : Ventes au Canada (excluez les ventes de droits)

Catégorie commerciale	Auteurs canadiens \$	Auteurs étrangers \$	Total, ventes au Canada \$
1. Manuels scolaires	240	250	260
Primaire et secondaire (dont les manuels de l'enseignant)			
Postsecondaire	241	251	261
	245	255	265
2. Livres pour la jeunesse			
	242	252	262
3. Littérature générale			
Format de poche			
Couverture souple	243	253	263
	244	254	264
Couverture rigide	246	256	266
4. Ouvrages savants			
	247	257	267
5. Ouvrages de référence			
	248	258	268
6. Ouvrages professionnels et techniques			
	249	259	269
7. TOTAL (case 269=106 + 111 à la question 7)			

droits). Ventes en gros 1. Ventes auprès des diffuseurs exclusifs, distributeurs, grossistes et demi-grossistes. Ventes auprès des détaillants 2. Librairies agréées (au Québec seulement). 3. Autres librairies indépendantes. 4. Librairies d'université et de collège. 5. Librairies à succursales multiples 6. Détaillants sur Internet (indiquez les ventes à partir du propre site Web de l'éditeur à la ligne 16 ci-dessous). 7. Magasins à rayons multiples, épiceries, disquaires et pharmacies. 8. Maisons de vente par correspondance et les clubs de livres. 9. Entrepôts-clubs et magasins de rabais. 10. Autres détaillants Total partiel : Détaillants (somme des cases 374 à 378) Établissements 11. Bibliothèques gouvernementales et spécialisées.	ntes au Canada 345 \$
1. Ventes auprès des diffuseurs exclusifs, distributeurs, grossistes et demi-grossistes	
Ventes auprès des détaillants 2. Librairies agréées (au Québec seulement) 3. Autres librairies indépendantes 4. Librairies d'université et de collège 5. Librairies à succursales multiples 6. Détaillants sur Internet (indiquez les ventes à partir du propre site Web de l'éditeur à la ligne 16 ci-dessous) 7. Magasins à rayons multiples, épiceries, disquaires et pharmacies 8. Maisons de vente par correspondance et les clubs de livres 9. Entrepôts-clubs et magasins de rabais 10. Autres détaillants Total partiel: Détaillants (somme des cases 374 à 378) Établissements 11. Bibliothèques gouvernementales et spécialisées	346
2. Librairies agréées (au Québec seulement) 3. Autres librairies indépendantes 4. Librairies d'université et de collège 5. Librairies à succursales multiples 6. Détaillants sur Internet (indiquez les ventes à partir du propre site Web de l'éditeur à la ligne 16 ci-dessous) 7. Magasins à rayons multiples, épiceries, disquaires et pharmacies 8. Maisons de vente par correspondance et les clubs de livres 9. Entrepôts-clubs et magasins de rabais 10. Autres détaillants Total partiel: Détaillants (somme des cases 374 à 378) Établissements 11. Bibliothèques gouvernementales et spécialisées	346
3. Autres librairies indépendantes	346
4. Librairies d'université et de collège	346
5. Librairies à succursales multiples 6. Détaillants sur Internet (indiquez les ventes à partir du propre site Web de l'éditeur à la ligne 16 ci-dessous) 7. Magasins à rayons multiples, épiceries, disquaires et pharmacies 8. Maisons de vente par correspondance et les clubs de livres 9. Entrepôts-clubs et magasins de rabais 10. Autres détaillants Total partiel: Détaillants (somme des cases 374 à 378) Établissements 11. Bibliothèques gouvernementales et spécialisées	346
6. Détaillants sur Internet (indiquez les ventes à partir du propre site Web de l'éditeur à la ligne 16 ci-dessous)	346
7. Magasins à rayons multiples, épiceries, disquaires et pharmacies	346
9. Entrepôts-clubs et magasins de rabais	346
10. Autres détaillants	346
Total partiel : Détaillants (somme des cases 374 à 378)	346
Établissements 11. Bibliothèques gouvernementales et spécialisées	
Etablissements 11. Bibliothèques gouvernementales et spécialisées	
11. Bibliothèques gouvernementales et spécialisées))
. 1/201/	
12. Bibliothèques publiques	
13. Établissements d'enseignement primaire et secondaire (y compris bibliothèques)	
14. Établissements d'enseignement postsecondaire (y compris bibliothèques)	
15. Autres établissements et agences	348
Total partiel: Établissements (somme des cases 380 à 393)	
Autres	
16. Grand public (indiquez les ventes à des maisons de vente par correspondance ou à des clubs de livres à la ligne 8 ci-dessus)	
17. Autres	
Total partiel : Autres (cases 385 + 386)	349
Total (case 389 = 116 de la question 7)	389
Total (case oco = 110 de la question 17)	
À des citoyens canadiens À des cito	
11. Pour votre année financière, indiquez le montant versé au chapitre des droits d'auteur par la suite de la vente d'ouvrages selon la citoyenneté de l'auteur (des auteurs)	391 \$
Au Canada À l'étran	ger Total
12a. Pour votre année financière, indiquez les recettes découlant des	419 \$
	429
ventes de droits (voir instructions à la fin du questionnaire)	423
ventes de droits (voir instructions à la fin du questionnaire)	429
ventes de droits (voir instructions à la fin du questionnaire)	
ventes de droits (voir instructions à la fin du questionnaire)	
ventes de droits (voir instructions à la fin du questionnaire)	
ventes de droits (voir instructions à la fin du questionnaire)	\$ 481
ventes de droits (voir instructions à la fin du questionnaire)	\$ 481 482
ventes de droits (voir instructions à la fin du questionnaire)	\$ 481 482 487
ventes de droits (voir instructions à la fin du questionnaire) 12b. Pour votre année financière, indiquez les dépenses engagées pour l'acquisition de droits, y compris les paiements aux auteurs, aux agents, à d'autres éditeurs et autres frais d'acquisition 13. Les subventions et l'aide financière non remboursable selon les sources suivantes pour votre année financière (édition de livres ou activités de diffusion exclusive seulement). 1. Gouvernement fédéral Ministère du Patrimoine canadien (Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition) Conseil des Arts du Canada	\$ 481 482 487 483
12b. Pour votre année financière, indiquez les dépenses engagées pour l'acquisition de droits, y compris les paiements aux auteurs, aux agents, à d'autres éditeurs et autres frais d'acquisition	\$ 481 482 487 483 484
ventes de droits (voir instructions à la fin du questionnaire) 12b. Pour votre année financière, indiquez les dépenses engagées pour l'acquisition de droits, y compris les paiements aux auteurs, aux agents, à d'autres éditeurs et autres frais d'acquisition. 13. Les subventions et l'aide financière non remboursable selon les sources suivantes pour votre année financière (édition de livres ou activités de diffusion exclusive seulement). 1. Gouvernement fédéral Ministère du Patrimoine canadien (Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition) Conseil des Arts du Canada Association pour l'exportation du livre canadien (AELC) Autres sources fédérales (précisez)	\$ 481 482 487 483 484 485
ventes de droits (voir instructions à la fin du questionnaire) 12b. Pour votre année financière, indiquez les dépenses engagées pour l'acquisition de droits, y compris les paiements aux auteurs, aux agents, à d'autres éditeurs et autres frais d'acquisition 13. Les subventions et l'aide financière non remboursable selon les sources suivantes pour votre année financière (édition de livres ou activités de diffusion exclusive seulement). 1. Gouvernement fédéral Ministère du Patrimoine canadien (Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition) Conseil des Arts du Canada Association pour l'exportation du livre canadien (AELC) Autres sources fédérales (précisez) 2. Fédération canadienne des sciences humaines et sociales	\$ 481 482 487 483 484 485

Page 6 8-2200-32.2

Ave	Avez-vous reçu des recettes découlant d'activités autres que l'édition et la diffusion exclusive de livres? Oui Complétez À LA FOIS les cases ombragées de couleur BLANCHE et celles de couleur VERTE.											
		Oui •	Dans les ca	ises → In	diquez les r	ecettes et les						
			BLANCHES Dans les ca		nité commei diquez la po	rciale. ortion de vos r	ecette	es et de vos d	dépen	ses attribua	bles s	seulement
		○ Non ▶	VERTES	à	l'édition de l	livres et aux a SEULEMENT.	ctivité	és de diffuseu	ır excl	usif.		
14	R	ecettes de to	•									
17.		Montant net o ouvrages ven	des ventes de	vos propres	ouvrages e	et des		\$		\$		
		seulement) (a) Imprimé			•		602					
							605					Portion gui oct
		,					606					Portion qui est attribuable à l'édition de livres
		(c) CD-ROM	1				607					et aux activités de diffuseur
		(d) service e	en direct / livre	es électroniq	ues		609					exclusif \$
		(e) autres pr (f) Ventes t	otales de vo	s propres o	uvrages et	des ouvrage	s ver	ndus en	1650			650
		diffusior déclarés	າ exclusive (ເ aux lignes 1(déduction fai (a) à 1(e)) (=	ite des retou case 120 à	urs) (additionn la question 7	ez le:	s montants	1603			603
	2.	Ventes de dro	oits (portion d	les livres = c	ase 419 à la	a question 12a	a)					<u> </u>
	3.	Ventes de tou et autres do	us les autres l	biens et serv	rices produit	s (y compris	les p	ériodiques	1651			651
		Nommez les	S1651	ies)			• • • •					
		principaux art	ticles)>	_	
	4.	Total des ver	ntes des bie	ns et servic	es produits	3 et 3)			1652			652
	5.	(additionnez I			• (7)	,			1604			604
		question 13) Toutes les au						/./	1608			608
	0.	dividendes. \ « Recettes ho	√euillez décla	rer ce monta	ant dans cet	te section à la	/ligne	≥8 ,				
		Nommez les principaux art	S1608									
		рттограйх ат	110100			\Diamond			1653		7 1	653
	7.	Total des red (additionnez l	ettes d'exples montants	oitation déclarés aux	≀ lignes 4 à	6)						
	8.	Recettes hors	s exploitation						1654			654
	9.	Total des red	cettes	•	\sim) <u> </u>			1610		▶	610
45	_	(additionnez l		(•						II. /
15.	рé	oût des ouvra riodiques, ca	rtes, calend	riers). N'er	soustraye	ez pas les su	bver	et cout des itions. Indiq	autre Juez I	es docume es dépense	nts e es en	dites (p.ex., droits d'auteur
	et	le coût des d	roits achetes	s a la quesi	iiony 16 aux	r lignes 3 et	4.				-	
			$\langle \rangle$	(\bigcirc)		Vos propre ouvrages	es	Ouvrages e diffusion exclusive		Autres documen édités	ts	Total
		Coût des o	uvrages			500 \$		507 \$		1500 \$		1512 \$
		Stocks d'ouve	>. \ \ \	<u>>`````</u>		501		508		1501		1513
	2.	Achats (y con de courtage)		transport, de	e douane et							
	3.	Coût de proc	duction (y co	mpris tous le	es coûts dire	ects se rappor	tant à	a la fabrication	n des	livres) et les		
		coûts de prép (a) main-d'oe		•	-	•						5140
		(b) services of										5141
				-		papier, impre						5142
) \	(d) frais de se	•		-			·				5143
	>	(e) matériaux										5144
		(f) Tous les a	autres coûts o		(р. ел., раг							5149
		production (g) Coût total	n <i>(précisez)</i> Lde productio	ın		502				1502		1514
	,	(case 151	4 = somme d	des lignes 3(a	, , , , ,	504		509		1504		1516
		Stocks de fer diminution de	valeur)			506		511		1506		1518
	5.	Coût des out montants déc montant de la	vrages vend clarés à 1,2 et a ligne 4)	us (additionr t 3(g) et sous	nez les strayez le	300		VII		1000		1010
	6.	Indiquez le po de vos propre faits hors du	es ouvrages (l	ligne 3(g), ca	ase 502)	526	%					

Avez-	-vous	reçu des	recettes déco	ulant d	'activités a	autres que	l'édition et la d	iffusion exclusiv	/e d	e livres?
	0	Oui 🕨	Complétez À LA	FOIS I	es cases om	bragées de c	ouleur BLANCH	E et celles de coule	ur VI	ERTE.
			Dans les cases BLANCHES		diquez les re		dépenses découl	ant de toutes les a	ctivit	tés de cette
			Dans les cases	→ In	diquez la po	rtion de vos r	ecettes et de vos	dépenses attribual	oles	seulement
	0	Non •	VERTES Complétez les ca				ctivités de diffuse	ur exclusif.		
16	Pour		née financière,				sultats nour			Portion qui est
10.	toute	s les acti	vités (voir les in	structio	ons à la fin d	du questioni	naire).			attribuable à
										l'édition de livres et aux activités
										de diffuseur exclusif
	Rec	ettes						\$		\$
		otal des rec		447	050 0	40.3.1	4.4	1656		656
	-		1610 à la questio	n 14 / ca	ase 656 = 6°	10 a la questi	on 14)		'	
		t des ve						1611		611
•	2. Cc	ase 1611 =	rages vendus 1518 à la questio	n 15 / ca	ase 611 = 50	06 + 511 à la	question 15)	1612		612
;	3. Dé	épenses en	droits d'auteur pa	r suite o	de la vente d	'ouvrages		1012		012
	(P	Ultion dos	IVIES - Case 551 C	lt ia yu	35001111 ₇			1613		613
			its achetés (portio					1657		657
;			tres biens à l'exclus)						 	
			•					1658		658
(6. To	ous autres o	coûts reliés aux ve	ntes				1620		620
	7. Co	oût total des	s ventes (somme	des ligne	es 2 à 6)					
			oitation (ome	_	•				_	
			le coût des ven			,	\$			
		ais d'éditio				I	6240			
	(a)) main-d'o	euvre			/	6241	_		
	(b)) achat de	services d'édition				6249			
	(c)) toutes au	utres dépenses rel	iées à l'	édition	\bigcirc \bigcirc	0245/	1624		624
	(d)) total des	s dépenses d'édi	tion		<u> </u>				
,	9. Fr	ais de con	ception et de pro	duction	n 🦳	\sim	6250	٦		
			euvre			.),}	6251	_		
	(b)		services de conce	. /	_ '		6259	_		
	(c)		utres dépenses rel on		conception	et à la	6200			
		•		4		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		1625		625
	(d)) total des	s dépenses de co	nceptic	on et de pro	duction				
	10. E x		e commandes, er	_ 7	-		6260			
	(a)	,	euvre				6261	_		
	(b)) achat de d'entrepç	services d'exécut sage et d'expédit	ion de c ion	commandes,					
	(c)		franchissement et				6262			
	(d)		d'expédition et d'e		•		6263			
		boîtes pli	iantes)				6269	_		
	(E _.	posage e	es trais d'execution d'expédition (inc ires endommagés	luant les	s pertes pou	r les		1626	İ	626
/	(f)		s dépenses d'exé ition					1020		620
	11. Ma	arketing, v	entes, promotior	et pub	licité		6270	7		
	(a)) main-d'o	euvre				6271			
	(b)) publicité					6272			
~	(c)) honoraire	es (commissions) du commerce en	payés à	des agents	et des	0212			
							6273			
			déplacement, de ro autres frais de ma				6279	-		
	(-,	publicité	(incluant le coût dement)	es exen	nplaires distr	ribués			_	
		J	,					1627		627
	(f)	total des	frais de marketi	ng, ven	ites, promot	ion et public	ité			

Pourquoi avons-nous besoin d'une section si détaillée concernant les dépenses?
Les éditeurs de livres achètent du matériel, des biens et des services des autres secteurs de l'économie. La rentabilité de l'industrie de l'édition peut être affectée par des changements dans le coût des items principaux qui constituent ses dépenses, que ces changements proviennent de politiques gouvernementales ou de fluctuation des prix dans les autres secteurs. Les données sur le coût de vos achats démontrent l'impact des autres secteurs sur le rendement de votre industrie. Pour mesurer cet impact, les analystes ont besoin de la valeur de vos achats.

		\$	\$	Portion qui est
12. I	Frais d'occupation	6210		attribuable à l'édition de livres
((a) main-d'oeuvre	6211		et aux activités de diffuseur
((b) location ou location à bail de locaux à bureau	6212		exclusif \$
((c) services publics	6213		
((d) primes d'assurances des biens	6214		
((e) impôts fonciers	6215		
((f) achat de services d'entretien, de conciergerie et de réparation d'immeubles	6219		N .
((g) tous les autres frais reliés à l'occupation (incluant l'intérêt sur une hypothèque)	0219	1621	621
((h) total des frais d'occupation		1021	>
13. I	Frais d'administration	6280]	
	(a) main-d'oeuvre	6281		
((b) téléphone et autres frais de télécommunications			
((c) paiements à un bureau de placement ou à un service de location de personnel	6282		
((d) services juridiques, services d'experts-comptables et services de vérification	6283)
	(e) autres frais de services professionnels et commerciaux	6284		
	(f) formation et éducation des employés	6285		
	(g) fournitures de bureau (à l'exclusion des dépenses en	6286		
	immobilisations)	6287		
	photocopieur et ordinateur)	6288		
(à bail, les frais de carburant)	6291		
	et de véhicules	6292		
	(k) primes d'assurance (à l'exclusion de l'assurance des biens)	6293		
	(I) taxes professionnelles, licences et permis	6299		
((m) tous les autres frais d'administration		1628	628
((n) total des frais d'administration			
			1622	622
14. /	Amortissement (à l'exclusion des stocks)		1631	631
15. l	Frais de gestion payés au bureau central ou à une société affilié	e	1614	614
16. I	Mauvaises créances		1623	623
17.	Intérêts et frais bancaires (avant subventions pour intérêts sur p	rêt)		
10	Tous les autres frais d'exploitation (précisez)		1629	629
	Nommez les			
I	principaux articlès			
40 .		1	1630	630
	Total des frais d'exploitation (à l'exclusion du coût des vent somme des lignes 8 à 18)		1632	632
	Total des frais (somme des lignes 7 (coût total des ventes) et			
$\Big\rangle_{Pro}$	ofit (perte)			
			1640	640
	Profit (perte) avant impôts et postes extraordinaires (ligne 1 moi		1641	641
	Provision pour impôts (s'il y a un remboursement, inscrivez com		1642	642
	Profit net (perte nette) avant postes extraordinaires (ligne 21 mo		1643	643
24. l	Postes extraordinaires nets d'impôts		1645	645
25. l	Profit net (perte nette) (ligne 23 + ligne 24)			

	Montant net des ventes \$	Nombre	1		
66	669				
B. No	ombre moyen d'employés et total des sala oir les instructions à la fin du questionnaire,	aires et des l	nonoraires versés du	rant la période	de déclaration
				l'édition de liv	i est attribuable à vres et aux activités useur exclusif
1.	Salariés				
	(a) salaires de tous les employés pour qui vous avez émis un T4 (y compris les paies de vacances, les gratifications et	Nombre	\$	Nombre	\$
	les commissions)	1527	1543	527	543
	(i) employés à temps plein	1528	1544	528	544
	 (ii) employés à temps partiel (b) portion de l'employeur des avantages sociaux (y compris les contributions de l'employeur aux régimes d'assurancemaladie, d'assurance-vie et d'assurance-emploi, aux caisses de retraite et aux régimes d'indemnisation des accidents de travail)		1545		545
	(c) total de la rémunération de la main-d'oeuvre (employés) (case 1546 = somme des cases sur la main-d'oeuvre de la question 15 (lignes 3a) et de la question 16 (lignes 8a + 9a + 10a + 11a + 12a + 13a)		1546		546
_	,	1541	1557	541	557
	Employés contractuels	1542		542	
4.	Bénévoles et employés non rémunérés	1529		529	
	épartition du total des ventes de tous les				

19. Répartition du total des ventes de tous les ouvrages (déduction faite des retours) selon l'emplacement des clients

Les données sur vos revenus selon le type de clients nous permettront d'améliorer les renseignements dont nous disposons sur les origines des demandes de services et de biens. Nous reconnaissons qu'il peut être difficile de répondre à la question et, c'est pourquoi nous vous encourageons à nous formuler des suggestions sur la façon de l'améliorer à la section « Commentaires » à la page 12.

Indiquez le pourcentage des « ventes totales de vos propres ouvrages et des ouvrages vendus en diffusion exclusive (déduction faite des retours) » déclarées à la question 14 à la ligne 1(f), selon l'emplacement des clients à qui les ouvrages ont été livrés (en se basant sur l'adresse d'expédition).

	Clients au Canada	%
1.	Terre-Neuve	8400
2.	Île-du-Prince-Édouard	8415
3.	Nouvelle-Écosse	8405
4.	Nouveau-Brunswick	8410
5. ^	Quěbec	8420
6.	Ontario	8425
7.	Manitoba	8430
8.	Saskatchewan	8435
9.	Alberta	8440
10.	Colombie-Britannique	8445
11.	Yukon	8455
12.	Territoires du Nord-Ouest (à l'exclusion du Nunavut)	8451
13.	Nunavut	8452

Clients à l'étranger (exportations)	0/
(exportations)	%
14. États-Unis	8465
15. Mexique	8470
16. Amériques centrale et du Sud	8462
17. Europe de l'Ouest	8468
18. Europe de l'Est	8469
19. Afrique	8464
20. Moyen-Orient	8466
21. Asie	8471
22. Australie, Nouvelle-Zélande	8467
23. Tous les autres pays	8476
Total (somme de 1 à 23)	100%

Page 10 8-2200-32.2

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Veuillez déclarer les paiements et les recettes provenant seulement de vos activités d'éditeurs et de diffuseurs exclusifs de livres.

Cette section concerne les opérations financières internationales reliées aux:

- (a) Recettes provenant de l'étranger pour la vente de propriété intellectuelle et de services;
- (b) Paiements faits directement à des sources étrangères pour de la propriété intellectuelle et des services.

Veuillez inclure les opérations avec des sociétés associées à l'étranger, y compris une société mère, des succursales et des filiales, mais exclure les opérations internationales de vos sociétés associées situées à l'étranger.

N'incluez pas les importations et exportations de marchandises (ces dernières sont déclarées à la question 9h)

DÉFINITIONS

20

Les ventes et les achats de services comprennent les paiements internationaux reçus ou faits en échange de biens intangibles.

On entend par **propriété intellectuelle** (PI) les droits d'auteur applicables aux livres. Les droits peuvent faire l'objet de licences ou être vendus à des fins particulières en retour de redevances, de droits découlant de la concession de licences ou des recettes de droits d'auteur. Les opérations de PI comprennent les paiements faits à des éditeurs de livres et les paiements provenant d'éditeurs de livres ainsi que :

- les droits de coédition qui représentent un investissement financier conjoint par au moins deux éditeurs, pour concevoir, produire et imprimer, sous leurs marques respectives, des ouvrages individuels ou en série à vendre sur leurs marchés respectifs;
- les droits de traduction pour publier un ouvrage dans une autre langue et le distribuer à l'intérieur d'un territoire déterminé et qui sont déclarés avec les droits de coédition et avec les autres droits qui comprennent les droits d'un territoire de même langue, les droits sur les éditions brochées, sur les périodiques, sur des condensés, adaptations, des oeuvres dramatiques et

oeuvres documentaires (cinéma, théâtre, radio, etc.), le marchandisage, les clubs de livres, les anthologies, les citations, les feuilletons, les reproductions mécaniques et reprographiques, les ouvrages électroniques, les récitations publiques, les enregistrements vidéo, les droits sur les ouvrages pour aveugles et pour personnes incapables de lire les imprimés et les licences de réimpression, etc.

On entend par **services culturels** la création, la production, la fabrication et la distribution (en gros et en détail) de produits culturels. Dans le cas des activités d'éditeurs et de diffuseurs exclusifs de livres, ces services culturels comprennent l'écriture, l'impression, la publicité, les services de rédaction-révision, la traduction, la présentation matérielle et les services de distribution achetés ou vendus à l'étranger, etc.

Les services non-culturels sont les services contribuant aux opérations de l'établissement du répondant, mais qui ne contribuent pas directement à la création de produits culturels. Pour les activités d'éditeurs et de diffuseurs exclusifs de livres, ces services non-culturels comprennent les services informatiques, la location de matériel, les services de gestion, les voyages et l'hébergement (par exemple, pour le marketing et les foires de livres à l'étranger), les services de comptabilité, d'opérations bancaires, de formation et d'assurance, etc.

Achats de services

	Propriété intellectuelle - recettes provenant	Ventes de	e services	Total
20a. Recettes provenant de l'étranger	des redevances et des ventes de droits	Culturels	Non-culturels	Total
1. États-Unis	***************************************	710 \$	720 \$	730 \$
2. Royaume-Uni	701	711	721	731
3. France	702	712	722	732
4. Asie	703	713	723	733
5. Amérique du Sud et Amérique centrale	704	714	724	734
S738	708	718	728	738
6. Autres (précisez) 7. Total	709	719	729	739

	intellectuelle - droits	Acriais de	Total	
Db. Paiements à l'étranger	et redevances versés		Non-culturels	Total
1. États-Unis	750 \$	760 \$	770 \$	780 \$
2. Royaume-Uni	751	761	771	781
3. France	752	762	772	782
4. Asie	753	763	773	783
5. Amérique du Sud et Amérique centrale	754	764	774	784
S788	758	768	778	788
6. Autres (précisez)	759	769	779	789
7. Total				

Propriété

21.		uez la municipalité et la province ou territo té, et le code postal correspondant.	ire où l'éditeur ou le diffuseur exclusi	f de livres exerce son
	aouri	Municipalité		
	009			Réservé au
		Province ou territoire	Code postal	bureau
			028	
22.	India	uez l'année où cette organisation est entrée e	n activitá au Canada	
LL.	004		n activité au Ganada.	
23.	Indiqu	uez votre numéro de compte enregistré de TF	PS à neuf chiffres.	
	800	[E]		
24.	Quell	le est l'adresse du site Web de votre organisa	tion?	
	663	WWW.		
		At	testation	
	Auta	nt que je sache, le contenu de cette déclar	ation est exact.	
		Signature		Date Année Mois Jour
			661	
		Titre de la personne qui a rempli le questionnaire		
	004			
	003A	○ M. ○ Mme ○ Mlle		
		Prénom	Nom de famille	,
	003			
		Téléphone lnd. régional № de téléphone Extension	Nº de télécopieur Ind. régional	I
	652		653	
		Adresse électronique		I
	662			
		Con	nmentaires	
1.	Comb	bien de temps avez-vous mis à recueillir les désent questionnaire?	onnées et à remplir ⁶⁶⁴	heures
2.		s vous invitons à nous formuler des commenta	ires sur ce questionnaire concernant	les sujets suivants :
	• le d	contenu du questionnaire	l'ordre et le déroulement des quest	ions
		nouvelles questions d'intérêt pour votre industrie	• le moment de réception du questio	nnaire
		langue du questionnaire	les possibilités de déclaration des de depréses parmet	
		tilisation de terminologie commerciale clarté des questions	 autres sources de données permet réponse 	itant de reduire le lardeau de
			 les progiciels de gestion généraux technologie de marque) en usage 	(technologie autre que
	<			
)	<u> </u>		
\mathbf{X}				
	>			
	-			
		Nous vous remerci	ons de votre collaboratio	on

Vous pouvez consulter les publications de Statistique Canada dans les bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les bibliothèques d'envergure. Vous pouvez également visiter notre site Web à l'adresse www.statcan.ca

Page 12 8-2200-32.2

QUESTIONS

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour remplir ce questionnaire, veuillez communiquer avec la Division des opérations et de l'intégration de Statistique Canada au 1 877 540-3973.

Veuillez indiquer le nom de l'enquête,

Éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres.

INSTRUCTIONS

Ce qu'il faut déclarer comme livres:

Veuillez inclure:

- (a) les imprimés non périodiques ayant au moins 49 pages de texte ou d'illustrations, sans compter les couvertures, quelle qu'en soit la présentation;
- (b) les imprimés non périodiques ayant moins de 49 pages, comme un livre pour la jeunesse ou un recueil de poésie, qui constitue un livre selon vous;
- (c) les ouvrages édités sous forme d'imprimé, de bande audio, de CD-ROM, de service en direct, livres électroniques, ou d'autres supports;
- (d) les ouvrages édités sous forme d'original destiné à être reproduit par l'acheteur, comme les documents pédagogiques;
- (e) les atlas.

Veuillez exclure:

- (a) les publications destinées à des fins publicitaires (catalogues commerciaux, prospectus, publicités, etc.);
- (b) les livres d'instructions pour l'assemblage ou le fonctionnement de machines, d'appareils ménagers, etc., vendus avec le produit;
- (c) les feuillets d'essai et les partitions musicales;
- (d) les horaires, les listes de prix, les annuaires, les programmes de spectacles, les calendriers, les annuaires scolaires, etc.;
- (e) les publications à usage interne, comme les règlements et les rapports d'une entreprise;
- (f) les livres avec feuilles en blanc (registres, agendas, etc.) et les albums à colorier;
- (g) les journaux et les revues;
- (h) les publications des administrations publiques, les cartes et les graphiques.

Généralités

Les éditeurs de livres doivent répondre à toutes les questions. Les diffuseurs exclusifs de livres doivent suivre les indications sur les questions à omettre. Si la réponse à une question particulière est zéro, veuillez l'indiquer par un «0» dans la case appropriée.

Si vous ne pouvez pas fournir de chiffres exacts, veuillez donner des estimations et l'indiquer dans la marge.

Les éditeurs doivent indiquer les ventes de leurs propres ouvrages (édités seuls ou en collaboration) sous cette désignation. Les diffuseurs exclusifs doivent indiquer leurs ventes dans les colonnes «diffusion exclusive» et/ou «total». Les éditeurs faisant fonction de diffuseurs exclusifs doivent indiquer leurs ventes de diffusion dans les colonnes «diffusion exclusive» et les ajouter aux ventes de leurs propres ouvrages dans les colonnes «total».

Question 4 - page 1

Le pays où se trouvent les **intérêts majoritaires** désigne le pays où est située la première société mère. Lorsque cette société est contrôlée par une société située dans un pays différent, les intérêts majoritaires sont attribués au pays où se trouve la société qui est le propriétaire ultime.

Questions 5a, 5b, 5c et 5d - page 2 et page 3

Ouvrage. Ouvrage qui est destiné à la vente sous forme d'imprimé, de CD-ROM, de bande audio, de service en direct, de livres électroniques ou autres.

Propres ouvrages. Ouvrages qu'a édités au Canada, seul ou en collaboration, l'éditeur qui en détient les droits canadiens. Les ouvrages qui sont édités ou réimprimés à

l'extérieur du Canada mais vendus au Canada ne sont pas déclarés à la question 5a, b et c, et doivent être déclarés à titre de ventes de diffusion exclusive. Si un même ouvrage est produit sous une autre forme, considérez-le distinctement.

Lorsqu'un ouvrage est édité en plusieurs volumes et qu'il est vendu comme un ensemble, déclarez l'ensemble. Si les volumes sont vendus séparément, considérez chacun d'eux distinctement.

Lorsqu'un ouvrage est un **ensemble multimédia** dont les éléments ne sont pas vendus séparément, déclarez l'ensemble comme un ouvrage sous sa forme principale. Si les éléments sont vendus séparément, considérez chacun d'eux distinctement.

Coéditions. Si deux ou plusieurs éditeurs assument les responsabilités financières de la production d'un ouvrage, chacun doit le déclarer.

Ouvrages édités. Ouvrages édités au Canada par votre entreprise, seule ou en collaboration, durant l'année financière considérée. Ne comptez pas les ouvrages édités par l'entreprise pour laquelle vous servez de diffuseur. Comptez un nouvel ouvrage une seule fois, sans égard au nombre de tirages durant l'année financière considérée. La définition englobe les ouvrages réédités après avoir été modifiés.

Ouvrages réimprimés. Ouvrages réimprimés au Canada sous la même forme et ne comportant aucun changement. Il ne s'agit pas d'ajouts au catalogue, à moins d'avoir été auparavant déclarés comme des ouvrages épuisés. Lorsqu'il y a eu plusieurs réimpressions durant l'année, comptez-en seulement une. Ne déclarez pas la réimpression d'un ouvrage édité durant la même année.

Propres ouvrages inscrits au catalogue. Ouvrages édités au Canada par votre entreprise durant l'année financière considérée et les années antérieures. Il peut s'agir d'ouvrages en réserve, en réimpression ou pour lesquels on s'engage à exécuter les commandes dans les six mois. Si l'ouvrage n'est plus en réserve et qu'il n'est pas censé être réimprimé, considérez-le comme un ouvrage épuisé. Excluez les ouvrages édités par l'entreprise pour laquelle vous servez de diffuseur exclusif.

Nombre d'unités vendues. Nombre de livres vendus au Canada pendant l'exercice visé. Les propres ouvrages de l'éditeur doivent être déclarés séparément des ouvrages vendus à titre de diffuseur exclusif.

Originaux à reproduire. Comptez-les parmi les «ouvrages imprimés».

Catégorie commerciale. L'un des six marchés visés pour les ouvrages.

- Manuels scolaires Ouvrages pédagogiques destinés avant tout aux étudiants et aux enseignants des niveaux :
 - primaire et secondaire;
 - postsecondaire (collège et université).
- Livres pour la jeunesse Ouvrages destinés aux jeunes et aux adolescents (jusqu'à 14 ans) et englobant les livres d'images et les textes non conçus principalement comme des ouvrages scolaires, mais à l'exclusion des cahiers à colorier.
- Littérature générale Ouvrages destinés au grand public et englobant :
 - le format de poche : petit format offert à prix modique;
 - l'ouvrage à couverture souple : offert sous couverture mince et en dimensions variées;
 - l'ouvrage à couverture rigide : relié sous carton fort ou autre reliure de luxe (cuir, coffret, etc.).

Ouvrages de référence - Ouvrages destinés à un public varié, tels que dictionnaires, encyclopédies, thésaurus, livres pratiques, manuels d'instruction religieuse du dimanche, guides de voyage et atlas.

Ouvrages professionnels et techniques - Ouvrages de référence destinés à des groupes précis (comptables, avocats, électriciens, etc.).

Ouvrages savants - Ouvrages qui s'adressent au milieu universitaire et qui sont édités d'habitude par les presses universitaires, les instituts de recherche et les sociétés savantes.

Citoyenneté

Ouvrage d'auteur canadien. Ouvrage dont l'auteur (ou le directeur dans le cas d'anthologies ou de collections) est citoyen canadien ou immigrant reçu.

Pour les **ouvrages adaptés ou traduits**, indiquez la citoyenneté de l'auteur premier de l'ouvrage et non celle de l'adaptateur ou du traducteur.

Pour les ouvrages d'une **collection en plusieurs volumes**, indiquez la citoyenneté de l'auteur de l'ouvrage et non celle du directeur de la collection.

Lorsqu'un ouvrage compte **plusieurs auteurs**, indiquez que l'auteur est de citoyenneté canadienne si au moins un des auteurs (ou directeurs) est citoyen canadien ou immigrant reçu, et qu'ils ont fait un apport substantiel à l'ouvrage (au moins la moitié du contenu).

Question 10 - Catégorie de client - page 6

Concerne seulement les ventes au Canada. Indiquez le client à qui votre entreprise vend les ouvrages et non les acheteurs ultérieurs.

Les entrepôts-clubs et les magasins de rabais vendent au détail surtout des produits alimentaires et produits non alimentaires divers, normalement en grand format.

Les magasins à rayons multiples vendent au détail une gamme variée de produits, chaque ligne de produits constituant un rayon distinct à l'intérieur du magasin.

Les librairies à succursales multiples sont des détaillants de livres ayant des points de vente dans la plupart des grandes villes du Canada et elles comprennent les magasins-entrepôts.

Les détaillants sur Internet comprennent tous les sites Web, mais déclarez les ventes faites à partir des propres sites Web des éditeurs à la catégorie Grand public.

Les autres librairies indépendantes ont un ou plusieurs points de vente dans une région géographique restreinte (ville, province). Même s'ila plupart de ces librairies ne sont pas des magasins-entrepôts, cette catégorie comprend également les magasins-entrepôts qui ne sont pas des librairies à succursales multiples.

La catégorie **Grand public** comprend les livres que vendent les éditeurs par la poste, à domicile (porte à porte, présentations à domicile), dans les centres commerciaux (kiosques), en milieu de travail, dans les foires scolaires, sur les propres sites Web de l'éditeur, etc. Les livres sont vendus directement au lecteur, non dans un contexte de revente.

Question 12 - Droits - page 6

On entend par **droits** le droit de traduire ou de coéditer un livre, puis de le distribuer, ainsi que les droits suivants: les droits versés par un territoire de même langue, les droits sur les éditions brochées, les licences de réimpression, les droits forfaitaires sur des périodiques, les droits sur des condensés et des adaptations, des œuvres dramatiques et œuvres documentaires (cinéma, théâtre, radio, etc.), le marchandisage, les clubs de livres, les anthologies et citations, les feuilletons, les reproductions mécaniques et reprographiques, les ouvrages électroniques, les récitations publiques, les enregistrements sonores, les enregistrements vidéo et les ouvrages pour aveugles et pour personnes incapables de lire les imprimés.

Question 13 - L'aide financière non remboursable - page 6

L'aide financière non remboursable doit être déclarée selon la provenance de la subvention. Indiquez les montants **octroyés** durant l'année financière considérée.

Question 14 - Recettes - page 7

Indiquez les recettes découlant de **toutes** les activités de cette unité commerciale dans les cases blanches dans la colonne à gauche.

- Les entreprises engagées seulement dans l'édition et la diffusion exclusive de livres doivent compléter seulement les cases blanches.
- Les entreprises qui ont des recettes de d'autres activités (p.ex., édition de périodiques, vente au détail de livres, etc.) doivent aussi déclarer la portion de leurs recettes qui est attribuable seulement à l'édition et à la diffusion exclusive de livres dans les cases ombragées de couleur verte

Questions 15 et 16 - Coût des ouvrages vendus et frais d'exploitation - page 7, 8 et 9

Les nombreux détails requis dans ces questions aideront à identifier les interactions avec les autres secteurs de l'économie. Pour mieux identifier ces interactions, vous devez :

- Consolider et indiquer certains items particuliers de dépenses aux lignes 12 à 17 (p.ex., indiquez le total des dépenses de votre entreprise reliées au téléphone à la ligne 13(b), « téléphone et autres frais de télécommunications »).
- N'assignez aucun des items de dépenses inscrits aux lignes 12 à 17 (téléphone, location, etc.) à des sections individuelles de coûts aux lignes 8 à 11.
- Veuillez indiquer les autres items seulement une fois dans les cases appropriées.

Aux pages 8 et 9, rapportez les données pour **toutes** les activités de cette unité commerciale dans les cases blanches dans les colonnes à gauche.

- Les entreprises engagées seulement dans l'édition et la diffusion exclusive de livres doivent compléter seulement les cases blanches.
- Les entreprises engagées dans d'autres activités (p.ex., édition de périodiques, vente au détail de livres, etc.) doivent aussi déclarer la portion des recettes, des dépenses et des profits qui est attribuable seulement à l'édition et à la diffusion exclusive de livres dans les cases ombragées de couleur verte.

Main-d'oeuvre : indiquez la portion des salaires et des traitements, des avantages sociaux des employés qui est assignée à chaque section de coûts.

Achat de services : pour ces items, veuillez indiquer seulement les dépenses des services achetés de d'autres entreprises ou de particuliers qui ne sont pas des employés de votre entreprise (c'est-à-dire, excluez les services produits par cette unité commerciale).

Frais d'exploitation

Frais d'édition, de conception et de production : la partie amortie des coûts d'édition, de conception et de production doit être rapportée au poste «coût des ouvrages vendus» (question 15) et la portion imputée aux dépenses doit être déclarée ici. Excluez les achats de droits qui sont imputés aux dépenses et veuillez les indiquer à la ligne 4, « coût des droits achetés ».

Marketing, ventes, promotion et publicité: totalité des frais versés aux agences de publicité, honoraires des rédacteurs à la pige, frais pour les catalogues, réclames postales, exemplaires gratuits, kiosques, foires du livre, rémunération des vendeurs, commissions et autres dépenses similaires.

Page 14 8-2200-32.2

Frais d'occupation : si certains frais d'occupation sont normalement assignés par section de coûts, veuillez indiquer le total de l'entreprise seulement une fois aux lignes 12(a) à 12(g) et exclure les frais d'occupation des autres sous-totals des sections de coûts. Indiquez l'intérêt sur une hypothèque à 12(g), « tous les autres frais reliés à l'occupation ».

Téléphone et autres frais de télécommunications : indiquez les services de téléphone, de télécopieur, de téléphone cellulaire ou de téléavertisseur utilisés pour la transmission de la voix, de données ou d'images, et les frais d'accés à Internet.

Paiements à un bureau de placement ou à un service de location du personnel : indiquez la rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence et les frais de services de recherche de personnel.

Dépenses d'automobile : indiquez la location et la location à bail de véhicules et les frais de carburant. Excluez les assurances (à moins qu'elles fassent partie du contrat de location et de location à bail) et déclarez-les à la ligne 13(k), « primes d'assurance ». De plus, excluez la location de véhicules avec chauffeur et déclarez ces coûts avec les fonctions associées.

Amortissement : frais liés à l'amortissement des bâtiments et du matériel imputables aux revenus de l'année financière considérée. Indiquez aussi l'amortissement des améliorations locatives. L'amortissement des stocks doit être déclaré à la question 15.

Intérêts et frais bancaires (avant les subventions pour l'intérêt sur les emprunts, qui doivent être déclarées à la question 13) : Comprend l'intérêt sur les prêts, les effets à payer (sauf l'intérêt sur les hypothèques immobilières qui doit figurer à la ligne 12(g) «tous les autres frais reliés à l'occupation»)

Question 17 - Livres retournés - page 10

Indiquez le montant net des ventes et le nombre total de livres retournés durant l'année financière. Si les données exactes ne sont pas disponibles, veuillez donner des estimations.

Question 18 - Emploi - page 10

L'employé désigne toute personne qui est rémunérée pour les services rendus ou pour un congé payé et pour laquelle vous devez, en tant qu'employeur, remplir une déclaration T4. L'employé à temps plein travaille au moins 30 heures par semaine et l'employé à temps partiel travaille moins de 30 heures par semaine. Les employés contractuels sont des consultants, des pigistes ou autres individus qui sont engagés uniquement pour la durée d'un projet particulier ou pour une période déterminée. Les travailleurs temporaires engagés par l'intermédiaire d'une agence de placement ne doivent pas figurer à cette question.

Question 19 - Opérations internationales - page 11

Indiquez les paiements et les recettes internationales reliès seulement à vos activités d'éditeurs et de diffuseurs exclusifs de livres. Les importations et les exportations de marchandises ne devraient pas être incluses ici; les exportations devraient être incluses à la question 9b, Ventes à l'exportation.

Question 21 - Année d'entrée en activité - page 12

Indiquez l'année où l'organisation est entrée en activité comme éditeur de livres ou diffuseur exclusif au Canada. Cette date pourrait être antérieure à l'année de constitution en personne morale. Si l'organisation a fait l'objet d'une fusion, donnez l'année d'entrée en activité de l'organisation la plus ancienne.

